

FINANCES :

- 1 – Admissions en non-valeurs
- 2 – Opérations pour comptes de tiers
- 3 – Mise en place garderie été
- 4 – Aide voyage scolaire école de Flaine
- 5 – Vente véhicule Kangoo
- 6 – Vente scooter jaune
- 7 – Facturation des salles et du mini-bus

ASSOCIATIONS :

- 8 – Renouvellement des conventions avec les associations

MARCHES PUBLICS :

- 9 – Marché Achat Chargeuse à pneus de 5.5 à 6.5 tonnes et ses équipements
- 10 – Contrat de délégation de service public pour l'exploitation du Golf.

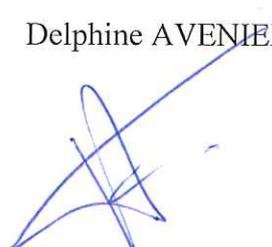
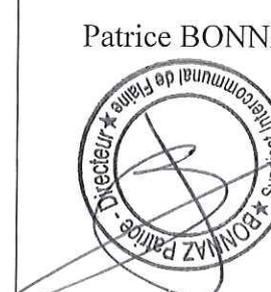
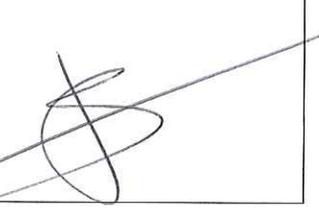
BILAN HIVER 2016 :

- | | |
|---------------------------------|----------------------------------------|
| 11 – Navettes (2CCAM). | 19 – Garderie périscolaire. |
| 12 – Ordures ménagères (2CCAM). | 20 – Police municipale. |
| 13 – Déneigement. | 21 – Marché. |
| 14 – Secours. | 22 – Ski de fond – damage sentiers |
| 15 – Ascenseurs. | 23 – Big Air Bag – luge (Prestataire). |
| 16 – Service électrique. | 24 – Patinoire (Privé). |
| 17 – Parkings. | 25 – Piscine (Privé). |
| 18 – Ménage. | 26 – Cinéma (Privé). |

GESTION DU PERSONNEL :

- 27 – Organisation du Syndicat Intercommunal de Flaine

INFORMATIONS – QUESTIONS DIVERSES

Approuvé par Le Président	Vérifié par Le secrétaire de séance	Contrôlé par Le Directeur	Etabli par :
Patrick CHANCEREL	Delphine AVENIER	Patrice BONNAZ	Patrice BONNAZ
 		 	

PROCHAIN COMITE SYNDICAL : pas défini

	NOMS	TEL.	FAX	MAIL	C	P	A	E	D
<u>COMITE</u>	Patrick CHANCEREL Président SIF Elu Arâches	06.87.25.64.85		spar-flaine@wanadoo.fr	✓	✓			✓
	Thierry THIEVENET Vice-Président Elu Magland	06.32.78.58.28- 04.50.34.72.67-		thevcnet-roch@wanadoo.fr	✓	✓			✓
	Marc IOCHUM Maire d'Arâches-la-Frasse	04.50.72.88.13- 06.73.67.47.36-	04.50.90.07.63	iochum.marc@orange.fr	✓			✓	✓
	Didier VANDEBROUCK Elu Arâches	06.20.93.40.74-		didiervandebruck@yahoo.fr	✓			✓	✓
	Valérie SALES Elue Arâches	06.50.83.33.83		pharmaciedeflaine@gmail.com	✓	✓			✓
	Delphine AVENIER Elue Arâches	06.13.10.20.61		avenierdelphine@yahoo.fr	✓	✓			✓
	Guy FIMALOZ Suppléant Elu Arâches	06.81.16.61.14		guy.fimaloz@orange.fr	✓			✓	✓
	Hélène ROUX Suppléante Elue Arâches	08.75.41.12.86- 06.23.82.73.16		helene@lnroux.com ln@cafedealme.com	✓		✓		✓
	Josette CROZET Elue Magland	04.50.34.73.23- 06.11.09.51.20-		sylvain.crozet@wanadoo.fr	✓	✓			✓
	Marc MEYNET Elu Magland	04.50.89.02.03- 04.50.34.71.89- 06.60.64.71.89		marc.meynet.magland02@reseau. rcnault.fr	✓	✓			✓
	Jean-Luc PERRET Elu Magland	04.50.34.73.10- 06.11.14.12.16		jlperret74@gmail.com	✓	✓			✓
	Carmen VIFFRAY Elue Magland	04.50.58.37.19- 04.50.96.35.28		carmen.viffray@cabinetviffray.co m	✓	✓			✓
	Maurice PETIT-JEAN Suppléant Elu Magland	04.50.34.72.59- 04.50.34.79.10- 06.85.02.12.00		maurice.petitjean2@wanadoo.fr	✓			✓	✓
	Giovanna VAUTHAY Suppléante Elue Magland	04.50.34.72.10- 06.70.06.81.13		vauthay.hubert@wanadoo.fr	✓	✓			✓
<u>SIF</u>	Patrice BONNAZ Directeur	04.50.90.82.75	04.50.90.86.76	pbonnaz@flaine.com		✓			✓
	Bruno DUFOURD Service des sports	04.50.90.82.75	04.50.90.86.76	sports@flaine.com				✓	✓
	Geoffrey BIEVRE Services techniques	04.50.90.82.75	04.50.90.86.76	service.technique@flaine.com				✓	✓
	Thibault ARRIGHI Stagiaire juriste	04.50.90.82.75	04.50.90.86.76					✓	✓

C : Convoqué

P : Présent

A : Absent

E : Excusé

D : Diffusion

L'an deux mille seize, le 17 mai à 9h20,

Le Comité du Syndicat Intercommunal de Flaine, dûment convoqué, s'est réuni au Syndicat Intercommunal de Flaine, sous la présidence de Patrick CHANCEREL.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Delphine AVENIER est désignée par le Comité Syndical pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur Le Président passe à l'ordre du jour.

RAPPORT N° 1 : Admissions en non-valeurs

Le Président explique que le Trésorier de Cluses propose les Admissions en Non-Valeur suivantes (Cf. liste en annexe) pour poursuite sans effet, NPAI et demande de renseignement négative, irrécouvrabilité du débiteur, créance minime, combinaison infructueuse d'actes et insuffisance d'actif sur RJJ.

Les Admissions en Non-Valeur concernent les exercices 2008, 2012, 2013, 2014 et 2015 pour principalement des secours sur pistes (94.29%) et des loyers (5.71%).

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical,

DECIDE de statuer sur l'admission en non-valeur des titres de recettes selon les listes émises par le Trésorier.

DIT que le montant total de ces titres de recettes s'élève à **5 809,51** euros.

DIT que les crédits sont inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours du Syndicat, au compte 654 « Pertes sur créances irrécouvrables ».

RAPPORT N° 2 : Opérations pour compte de tiers

Le Président rappelle que plusieurs opérations pour compte de tiers restent non soldées, c'est pourquoi le Trésorier de Cluses préconise des écritures de régularisation afin de solder ces opérations (d'après rapport Stratorial sur l'analyse financière rétrospective du Syndicat Intercommunal du 1^{er} décembre 2015).

Le Président rappelle également que ces mouvements n'auront aucune incidence sur le budget actuel puisque ces opérations ont déjà été financées lors des exercices passés.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical,

DECIDE de réaliser la passation des écritures suivantes afin de solder ces opérations :

- Opération « logements des saisonniers »

	Dépenses	Recettes
458 - Opérations sous mandats - recettes		284 667,50 €
211- terrains	284 667,50 €	

- Opération « Grande Ourse »

	Dépenses	Recettes
458 - Opérations sous mandats - recettes		67 227,08 €
2031 - études	67 227,08 €	

- Opération « TAG Intrawest et giratoire des Gérats »

	Dépenses	Recettes
458 - Opérations sous mandats - recettes		101 149,30 €
214 - Construction sur sol d'autrui	101 149,30 €	

- Opération « Refuge du golf »

Opération bénéficiaire

	Dépenses	Recettes
458 - Opérations sous mandats - recettes		- 38 951,66 €
214 - Construction sur sol d'autrui	- 38 951,66 €	

RAPPORT N° 3 : Mise en place garderie été

Nous avons pu constater une augmentation du nombre de familles sur Flaine au cours des dernières années. On recense 9 petits Flainois de moins de 3 ans dont les parents travaillent cet été et sont donc à la recherche d'un moyen de garde. La question de l'ouverture de la garderie Les P'tits Loups pour cet été est donc légitime d'autant plus que, l'hôtel MMV, qui proposait aux touristes une formule avec garderie sera fermé.

Nadine Clerc Directrice de la garderie propose le budget prévisionnel de la crèche pour cet été. Bien entendu, il est difficile de prévoir, nous n'avons aucune vision sur les fréquentations touristiques l'été. Le budget est pessimiste, ainsi moins de surprises !

Sur 9 enfants Flainois demandeurs à ce jour, Nadine n'en prévoit que 5 par jour en prévisionnel recettes. Nadine a également prévu 2 vacanciers par jour sur l'été en recettes touristes.

Les dates d'ouvertures seraient comme celles de la station et les horaires de 9h à 17h du lundi au vendredi (à voir...).

Recettes:

Flainois **2200€**
Vacanciers **3000€**

CAF 4400€ (subvention en fonction des revenus pour les enfants dont les parents travaillent)

Dépenses:

Salaires+charges: 14000€

Nadine précise que la garderie est en excédent cette année, comme les autres années (voir les documents transmis chaque année pour la demande de subvention et qui comportent le compte de résultat positif). Ce qui pourrait ne nécessiter aucune subvention supplémentaire, à vérifier...

La réponse est un peu urgente, car plusieurs parents concernés doivent donner réponse à la crèche des Carroz avant une semaine.

Quid de la musique classique qui occupe la garderie. Le Syndicat ne dispose pas de locaux supplémentaires à mettre à disposition, et n'est pas engagé sur cette salle dans le cadre des conventions signées avec les académies de musique.

Après concertation, le Comité syndical valide :

- L'ouverture de la garderie pour l'été 2016
- La prise en charge d'un éventuel déficit de la structure à hauteur de 5 000 € maximum.
- La nécessité de trouver, au sein du budget de fonctionnement, des économies à hauteur de l'éventuel déficit de manière à ne pas fragiliser le budget du Syndicat, cette dépense n'étant pas budgétisée
- La non fourniture d'une salle supplémentaire pour la musique

RAPPORT N° 4 : Aide voyage scolaire école de Flaine

L'école de Flaine organise, du 26 au 30 septembre 2016, une classe découverte musique et danse dans le Vercors à Autrans. 21 enfants sont concernés.

Coût total du voyage	7 810.00 €
Participation des familles	1 050.00 €
Subvention CD74	787.50 €
Subvention SIF	787.50 €
Participation APE	5 185.00 €

Après concertation, le Comité syndical valide :

- La participation du SIF à hauteur de 7.50 € par enfant et par jour soit un montant prévisionnel de 787.50 €
- La nécessité de trouver, au sein du budget de fonctionnement, des économies à hauteur de 787.50 € de manière à ne pas fragiliser le budget du Syndicat, cette dépense n'étant pas budgétisée
- Demande à l'APE de prendre en charge les frais de transport compte tenu de la subvention versée à cette association.

RAPPORT N° 5 : Vente véhicule Kangoo

Le véhicule Renault Kangoo BT-962-PN, figure dans la liste du matériel roulant du SIF, mais son état est dégradé et les travaux à effectuer seraient trop importants.

Monsieur Anthony FAVRY a fait une proposition d'achat.

Le Président propose au Comité Syndical :

- de le vendre, en l'état, à Monsieur Anthony FAVRY, pour un montant de 200 € nets
- de sortir ce matériel de l'actif
- de ne plus assurer ce véhicule à compter de la date de remise à Monsieur Anthony FAVRY
- de décider que les recettes seront affectées au résultat de l'exercice 2016, au compte 775, produit des cessions d'immobilisations
- d'autoriser M. le Président à émettre le titre.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, approuve cette proposition.

RAPPORT N° 6 : Vente scooter jaune

Le scooter Bombardier R000141, figure dans la liste du matériel roulant du SIF, mais son état est dégradé et les travaux à effectuer seraient trop importants.

Monsieur Cyril MURIANA a fait une proposition d'achat.

Le Président propose au Comité Syndical :

- de le vendre, en l'état, à Monsieur Cyril MURIANA, pour un montant de 50 € nets
- de sortir ce matériel de l'actif
- de ne plus assurer ce véhicule à compter de la date de remise à Monsieur Cyril MURIANA
- de décider que les recettes seront affectées au résultat de l'exercice 2016, au compte 775, produit des cessions d'immobilisations
- d'autoriser M. le Président à émettre le titre.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, approuve cette proposition.

RAPPORT N° 7 : Facturation mini-bus

Le véhicule minibus 9 places noir du SIF est régulièrement prêté aux associations flainoises (pas aux particuliers). Cependant, il est constaté que suite au transfert de compétences des transports à la 2CCAM, le véhicule n'a plus d'utilité pour le Syndicat.

Des conventions ont été mises en place entre le SIF et ces associations. Pour les rédiger, le SIF a pris exemple sur celle d'Arâches.

Dans la convention, il est, entre autre, évoqué les tarifs de location :

- Parcours inférieur à 750 km = 0,45 €/km (les 750 premiers km)

- Au-delà de 750 km = 0,35 €/km
- En cas de restitution dans un état de propreté non satisfaisant : 60 €
- En cas de restitution du véhicule sans le plein et dans un état de propreté non satisfaisant : 160 €

Le Comité Syndical, après avoir délibéré :

- approuve ces tarifs.
- Décide de mettre en vente ce véhicule

RAPPORT N° 8 : Renouvellement des conventions avec les associations

Non abordé faute de temps

RAPPORT N° 9 : Marché Achat Chargeuse à pneus de 5.5 à 6.5 tonnes et ses équipements

Le Président rappelle que le chargeur Volvo L35b datant de 2004 nécessite d'être changé. Le comité a décidé lors du vote du budget de remplacer ce chargeur en procédant à un achat.

Une consultation a été lancée sous forme de MAPA. La commission d'appel d'offre s'est réunie le 17 mai 2016 à 9h10 pour procéder à l'analyse des offres.

L'entreprise mieux disante est : **PAYANT M.T.P** située à Chassieu (69)

Le montant du marché est de **62 400 € HT** soit une économie de 4 600 € HT par rapport au prévisionnel budgétaire.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- Valide cet achat
- Autorise le Président à signer ce marché

RAPPORT N° 10 : Contrat de délégation de service public pour l'exploitation du Golf

Le Président rappelle que le Syndicat Intercommunal de Flaine a souhaité déléguer l'exploitation du Golf, c'est-à-dire la vente des Green Fee et l'animation du Golf, pour les étés 2016, 2017 et 2018.

Pour ce faire, un avis de publicité a été émis le 3 mai 2016, avec date limite de remise des candidatures fixée au 17 mai 2016 à 9h00. Le cahier des charges et le projet de contrat sont transmis aux élus.

Thierry THEVENET demande à ce que figure dans le contrat le fait qu'à l'intérieur du bâtiment du Golf cohabitent deux activités, Le restaurant et le Club House ? de manière à éviter tout conflit entre les occupants.

La commission de DSP, dûment convoquée, propose de retenir l'offre de l'Association Sportive Golf de Flaine Les Carroz, pour un montant de redevance de concession de 20 000 € par an. Ce montant s'entend net. Un courrier sera envoyé à la trésorerie afin de connaître le régime de TVA applicable à cette redevance et la manière de la traiter dans le budget (nécessité ou pas d'avoir recours à un budget annexe).

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, décide d'attribuer la DSP pour la gestion du Golf à l'Association Sportive Golf de Flaine Les Carroz, et autorise M. Le Président à signer tout document s'y rapportant.

QUESTION DIVERSES

Il a été voté au budget primitif, l'achat d'un véhicule type quad à chenille pour un montant de 21 600 € TTC. Bruno DUFOURD présente les résultats de la consultation des fournisseurs (3 devis selon règlement intérieur SIF).

Le véhicule retenu serait un Polaris Ranger 900 XP avec Cabine permettant d'assurer les secours sur le domaine nordique, et être utilisé l'été, sur les sentiers ou au golf. Le budget du véhicule est de 26 986.40 € TTC.

Après concertation, le Comité syndical décide :

- De valider l'achat du véhicule Polaris
- De négocier un rabais de l'ordre de 500 € sur le devis proposé
- D'affecter une partie des 4 600 € HT d'économie fait sur l'achat de la chargeuse au budget prévu pour l'achat du quad.

Faute de temps, les autres points figurant à l'ordre du jour seront abordés lors d'une prochaine réunion.

La séance est levée à 11h15.